Rectorat
secrétariat général
bureau du dialogue social et des instances (BDSI)
144 rue de Bavay
BP 709
59033 LILLE CEDEX
03.20.15.63.77

ACADÉMIE
DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL ACADEMIQUE DES LANGUES REGIONALES

Sous la présidence de Madame Sophie BÉJEAN, rectrice d'académie, le conseil académique des langues régionales s'est réuni **le 19 juin 2025 à 9h30**, au rectorat de Lille, afin d'examiner les questions suivantes :

Pour approbation :

1. PV du CALR du 26/06/2024

Pour information :

2. L'offre d'enseignement 2025-2026 en picard et en flamand occidental
3. Les ressources humaines
4. Le plan de formation
5. Le développement de ressources en lien avec la formalisation des programmes
6. La communication

Questions diverses

Au titre de l'administration :

Madame Sophie BEJEAN, rectrice d'académie
Monsieur Paul-Eric PIERRE, secrétaire général d'académie
Monsieur Jérôme COLSON, secrétaire général adjoint de l'Académie
Madame Christine LAUER, DAASEN du Nord
Madame Rachel GUILLOU, DAASEN du Pas-de-Calais
Monsieur Ewen LECUIT, chargé de mission enseignement des langues master-MEEF, INSPE
Monsieur Thierry MERCIER, IEN 1er degré Nord, chargé de mission langues vivantes
Monsieur Michaël DEROZIER, IEN 1er degré Pas-de-Calais, chargé de mission langues vivantes
Monsieur Derek GALLAGHER, IA-IPR référent académique des enseignements de langues et cultures régionales
Madame Maryse DEPERSIN, IEN 1er degré Nord, chargée de mission langues vivantes

Au titre des représentants des collectivités de rattachement et des mouvements associatifs et éducatifs :

Conseillers Régionaux
Mme Bérengère BOURIEZ, en remplacement de Mme Lermytte-Bavay,

Agence régionale de la langue picarde :
M. Didier GAYANT

M. Olivier ENGELAERE
M. Thibaut DELPORTE
Mme Carole MOREL
M. Alain DAWSON

Institut de la langue régionale flamande :
M. Jean Paul COUCHÉ
M. Christian GHILLEBAERT
M. Frédéric DEVOS
M. Frédéric DUFORET
M. Joël SANSEN

Au titre des représentants des personnels enseignants :
Mme Catherine PIECUCH, FSU
M. Guillaume BRIOUL, FSU
Mme Hélène CORRE, UNSA-Education
Mme Caroline DECROIX, UNSA-Education
M. Mathieu LE REVEREND, SNALC
M. Adam BRICARD, FO
M. Quentin FOUCAUT, CFDT

Au titre des représentants des usagers :
M. Ghislain MOUQUET, FCPE
Mme Aurélie BOULVERT, FCPE

Mme la rectrice se dit heureuse d'ouvrir son premier Conseil Académique des Langues Régionales. Elle remercie le secrétaire général et son équipe, les inspecteurs, les membres de l'administration, les partenaires qui représentent ce conseil, les représentants des personnels et ceux des fédérations de parents d'élèves, sans oublier les représentants des collectivités et des offices des langues régionales.
Elle précise que dans ses précédentes académies, que ce soit à Montpellier ou à Strasbourg, elle s'est beaucoup impliquée dans le développement des langues régionales. Elle a lu attentivement les procès verbaux des séances précédentes. Elle se réjouit du travail mené en commun.
Elle donne la parole aux organisations syndicales et membres des agence et institut.

Déclarations liminaires

Mme Corre lit une déclaration au titre de l'UNSA-Education.
Mme Piecuch lit une déclaration au titre de la FSU.
M. Engelaere lit une déclaration au titre de l'agence régionale de la langue picarde.
M. Couché lit une déclaration au titre de l'Institut de la langue régionale flamande.

Mme la rectrice remercie pour les propos liminaires tenus.

La reconnaissance de la qualité des langues régionales du flamand et du picard par le ministère donne un levier d'action qui permettra la poursuite du déploiement engagé, notamment avec les universités, mais aussi le repérage des enseignants déjà en poste afin qu'ils deviennent des ressources. Le plan de déploiement doit être étudié de manière fine avec l'agence de la langue picarde et l'institut de la langue flamande dans un enjeu de continuité. Le choix des familles et des élèves montre une appétence dans le premier degré et au collège, mais au lycée, les familles font d'autres choix. Cela étant, la question de la continuité est importante, elle s'y dit sensible.
Les ressources pédagogiques sont donc nécessaires. Il convient d'intéresser les collectivités afin qu'elles s'impliquent dans les outils d'information.
Elle propose d'aborder l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2024

Page 8, M. Ghilbaert sollicite quelques modifications. "Le doyen de l'université", et non « l'université ». Il a adressé par écrit son projet.

Mme la Rectrice soumet au vote le procès-verbal, sous cette réserve de modification.
Il est approuvé à l'unanimité.

2. L'offre d'enseignement 2025-2026 en picard et en flamand occidental

M. Le Révérend, suivi des autres organisations syndicales, regrette que le diaporama ait été adressé la veille de l'instance. Il sollicite qu'à l'avenir, les documents soient transmis 72 heures auparavant.

Mme la Rectrice comprend la demande.

A) Développement de l'enseignement du Picard en 2025-2026

M. Colson présente le diaporama.

- **Premier degré**

M. Derozier évoque le Pas-de-Calais. L'an prochain, 9 écoles seront concernées. Le déploiement se fait toujours à l'initiative des enseignants et des équipes d'école : l'enseignement du picard n'est pas imposé. La continuité est alors analysée au regard des ressources humaines en collège et de la cohérence du parcours sur les secteurs concernés.

M. Mercier évoque le Nord. L'offre se limite aux écoles d'Aulnoye ; les effectifs ont été étendus mais sont stables depuis trois ans. Une réflexion est ouverte avec le collège mais elle n'est pas aboutie. Un travail est mené avec l'IEN de la circonscription pour étendre l'enseignement du picard à d'autres communes, Famars mais aussi Valenciennes, car le rayon d'action actuel est trop limité.

- **Second degré**

M. Gallagher décline l'offre prévisionnelle pour la rentrée 2025 en picard en collège dans le Pas-de-Calais. Le travail de liaison avec le premier degré porte ses fruits. Il signale aussi un enseignement au lycée professionnel François Hennebique de Liévin.
Le parcours Mare Nostrum fonctionne bien et contribue au maintien des effectifs. Ce modèle pourrait être étendu sur le territoire mais dans un premier temps, l'offre se fait par le biais d'ateliers de découverte afin de susciter l'intérêt des familles.

Mme Guillou confirme que les enseignants et les collèges sont partants. Il faut veiller à sensibiliser les familles.

M. Derozier précise qu'il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le picard en primaire pour intégrer les cours en collège.

Mme Corre, faisant allusion à une école qui a arrêté d'enseigner le picard, demande s'il est possible de le proposer à nouveau.

M. Derozier le confirme. Il ne s'agit pas d'imposer la langue picarde mais de la développer lorsque les écoles le souhaitent. Les écoles proposent de nombreux projets, y compris artistiques, le picard fait partie des multiples propositions.

M. Engelaere remarque que très souvent, lorsque l'école enseigne le picard, la commune adhère.
Il mentionne une volonté de la commune de Wimille qui n'est peut-être pas connue de l'Administration actuellement.
Il propose en outre la création de groupes de travail départementaux qui permettraient de travailler en amont sur chaque département. En effet, les problématiques diffèrent selon les départements.

Mme la rectrice souligne l'intérêt de poursuivre le travail en académie avant d'en venir à un travail départemental.

Mme Corre interroge sur les critères de la dénomination Mare Nostrum.

M. Gallagher indique que lorsqu'on arrive au collège, il n'y a pas de référentiel ni de programme pour les deux langues régionales. Poursuivre en LVB pourrait mettre ces cohortes en difficultés. C'est pourquoi le choix a été fait de proposer la continuité au sein du dispositif Mare Nostrum.

M. Colson ajoute que la page web du site de l'académie sera alimentée par les éléments du diaporama à des fins de publicité envers les familles.

- **Actions mises en place**

M. Mercier évoque quelques actions mises en place dans l'enseignement du picard.

Ainsi, l'école Emile Zola qui a réalisé une création artistique, avec la participation d'une artiste ; cette action a permis de valoriser l'enseignement du picard dans l'école vis-à-vis des familles.
Au niveau de Bouchain, un spectacle du même type a été monté.
En outre, il présente la participation de l'école Jules Ferry à Aulnoye au concours Tchot Leu proposé par l'Agence régionale pour la langue picarde, école qui a obtenu le deuxième prix. Cela témoigne de l'engagement des écoles et des élèves et peut encourager les familles.

B) Présentation de l'offre en flamand occidental pour 2025-2026

- **Premier degré**

Mme Depersin explique que trois circonscriptions sont concernées. Elle remarque une stabilité des effectifs, voire une légère hausse. Le flamand reste attractif dans le premier degré. La pérennité est assurée grâce au maintien des intervenants. Un travail de sectorisation visant à sécuriser les parcours linguistiques école-collège est mené. Trois écoles supplémentaires rejoindront le dispositif l'an prochain, et concernent les circonscriptions de Dunkerque-Bergues et Dunkerque-Wormhout.
Elle fait part d'une sensibilisation au flamand occidental dans deux écoles privées de la circonscription de Dunkerque-Wormhout, et non d'un enseignement.

- **Second degré**

Mme Depersin cite les collèges concernés qui passent de quatre à cinq.
Par contre, le suivi de cohorte n'est pas systématique ; elle le regrette et appelle à la vigilance. Les chiffres prévisionnels de 6ème seront à réactualiser à la rentrée.

Mme Lauer ajoute que la continuité des parcours s'appuie sur un pont à Wormhout visant à faire de l'interlangues.

3. Ressources humaines

M. Colson indique qu'au-delà de la constitution du vivier, il s'agit de positionner chaque intervenant en amont de la rentrée afin de créer une visibilité sur les emplois du temps. Il s'agit également d'accompagner ces personnels dans leur montée en compétences pédagogiques et didactiques.
Les intervenants extérieurs peuvent être qualifiés de contractuels, même s'ils ne bénéficient pas d'un contrat car le nombre d'heures n'est pas suffisant.

4. Plan de formation

M. Derozier fait part de la mise en place sur Lillers d'un laboratoire langues vivantes étrangères et langue picarde. Un plan de formation a été développé pour les enseignants concernés, dans leur classe, pour la langue picarde. L'enseignement se fait sous forme de co-interventions entre

l'agence de la langue picarde et les enseignants. La première année surtout, car l'enseignant monte en compétences les années suivantes.
La perspective est de proposer l'an prochain la formation à l'échelle académique, donc avec le département du Nord également.

M. Mercier fait part d'une réunion d'information à destination des enseignants de la circonscription de Valenciennes-Saint-Saulve, le 18 septembre 2025, et de l'accompagnement des volontaires s'engageant dans l'initiation de leurs élèves à la langue picarde (mobilisation de la RH dédiée : M. Nicolas MINAIR, accompagné par la CPC LV du bassin de Valenciennes, Mme Samira KERROUCHE).

M. Gallagher fait part d'outils et de ressources pour le premier degré. Les ressources ont été développées par les inspecteurs et sont mises à disposition des écoles. Les deux langues régionales sont concernées.
L'intérêt d'inscrire les langues régionales dans un ensemble plus grand a été démontré dans les propos liminaires. En langue flamande, les enseignants concernés sont contractuels ; en langue picarde, il s'agit plutôt d'enseignants confirmés. Les formations seront donc différenciées. Les enseignants de picard ont bénéficié d'une formation, leurs souhaits et besoins ont été identifiés au cours de nombreux échanges. L'EAFC a facilité la participation de nombreux personnels à une conférence sur la langue picarde.
Les enseignants de langue régionale ont été inscrits dans des dispositifs plus larges : langues vivantes et humanité. Une chargée de mission a accompagné la mise en œuvre du parcours Mare Nostrum au collège Cassin de Lillers.
Pour l'an prochain, la mise en route d'actions au sein des laboratoires sera accompagnée.
Le plan de formation pour l'an prochain est décrit. L'EAFC finance la participation de deux enseignants de picard au diplôme universitaire de picard. L'objectif à long terme est que ces personnels puissent devenir personnes ressources. Ils pourront ainsi à leur tour assurer des formations.
La formation de formateurs en langues vivantes régionales sera développée et les enseignants de ces LVR y seront associés.
La formation des enseignants contractuels sera poursuivie.

M. Colson rappelle qu'un parcours universitaire est en cours de construction sur le flamand occidental avec l'université de Lille. La mise en place d'un cours à hauteur de 30 heures sur l'année a été validée. Ensuite, une certification en langue sera possible. Enfin, un diplôme universitaire sera créé.
Les échanges avec l'université se poursuivent afin d'aboutir au déploiement de cette offre en 2025-2026.

M. Engelaere observe que le DU picard à Amiens est donné par l'université de lettres : ce n'est pas un diplôme de langues mais de culture.
L'agence régionale de langue picarde donne des cours de picard.
L'université catholique de Lille, elle aussi, va proposer dès septembre des cours de picard.

5. Le développement de ressources en lien avec la formalisation des programmes

M. Gallagher remarque que l'élaboration des programmes prend du temps : lorsque les projets de programmes sont livrés, plusieurs étapes sont nécessaires avant la publication.
Dans le journal officiel du 27 mai, les programmes d'enseignement commun pour les langues étrangères dans les lycées et collèges sont parus, ils entrent en vigueur à la rentrée 2025.
En revanche, les programmes de langues vivantes régionales n'ont pas encore été publiés, ils sont uniquement en consultation.
En outre, toutes les langues vivantes régionales n'ont pas été sollicitées.
Les langues les moins installées dans le paysage public pourront prendre appui sur les programmes des langues déjà bien installées depuis plusieurs années.
Il convient de proposer un programme clair pour les familles et les élèves. Un référentiel permettra de construire, en effet, un parcours lisible pour les élèves, les parents, mais aussi les enseignants.
Au sein des axes développés par les langues à faible diffusion, des objets d'étude possibles sont proposés à titre indicatif.
Ainsi, les programmes pourraient être présentés par visioconférence aux enseignants de Lille. Cela permettrait de formaliser le parcours des élèves et de créer un collectif des enseignants de langues vivantes régionales. Ceci pourrait s'inscrire dans l'axe de formation : la culture au sein des apprentissages.
Les perspectives pour l'année 26-27 conduisent à une réflexion sur les repères linguistiques.

Mme la Rectrice considère comme un élément favorable de l'avancée du dossier la nomination d'une inspectrice générale en janvier 2025.

6. Communication

M. Colson développe quelques éléments de communication mis en place avec l'institut régional de la langue flamande.

M. Couché décrit une liste succincte des actions qui ont été menées durant l'année scolaire 24-25. Des plaquettes de promotion de l'enseignement scolaire ont été éditées à disposition des familles et des enseignants. Un colloque a été organisé en octobre dernier à destination des enseignants et des familles où toutes les problématiques relatives à l'enseignement des langues régionales en France ont été évoquées.
La Région et le Rectorat ont participé en septembre dernier à une rencontre relative à la création d'un office public du flamand occidental. Des chartes signalétiques bilingues font l'objet de signatures avec les communes, la moitié des communes sur la zone flamandophone ont signé la charte et mettent en place des actions en plus de la signalétique. Une application multilingue a été créée pour tablettes et smartphones (sur le modèle de l'application mise en place par les corses).
Pour la rentrée prochaine, les travaux et les actions se poursuivent. Des sessions d'initiation seront proposées aux élèves ainsi que des ateliers linguistiques. Un ouvrage trilingue vient de paraître pour des scolaires de niveau école (flamand occidental, français, anglais), outil qui a

aussi une version sonore. Une boîte à outils pour les enseignants s'enrichit. Un dictionnaire de 15 000 entrées paraîtra prochainement. Un ouvrage de Tintin en flamand occidental sera édité.

M. Engelaere développe les actions qui seront mises en place l'an prochain. Tout est fait pour soutenir la culture, maintenir la langue picarde et son développement, des projets sont décrits. Du matériel pédagogique est produit, notamment un dictionnaire de référence. Des projets de recherche auxquels participe l'agence régionale, sont en cours. Un travail sur l'aspect culturel de la langue est également en cours dans l'aspect littérature qui tend à valoriser le patrimoine de la langue picarde et de sa culture. Le lien est recherché entre langue écrite et patrimoine littéraire. Un travail de néologie est en outre en cours. Par ailleurs, une charte est développée pour que les communes mettent le picard dans la vie publique.

Mme la Rectrice remercie les intervenants pour toutes ces actions mises en place qui sont indispensables pour créer l'appétence auprès des élèves. L'enjeu culturel doit être valorisé.

M. Colson évoque des actions de communication via les médias.

Mme la Rectrice note une évolution positive de l'offre. Elle remarque la mobilisation forte de l'institut de la langue flamande et de l'agence régionale pour la langue picarde, elle s'en réjouit. Les enjeux de formation l'amènent à remercier inspectrices et inspecteurs du premier et du second degrés.
Elle remercie le secrétaire général adjoint en charge du dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

La présidente

Sophie BEJEAN

la secrétaire de séance

Madame Stéphanie ALLAEYS

CALR du 19 juin 2025

Pour la FSU , comme nous l'avons dit à maintes reprises, les langues régionales sont partie intégrante de notre culture commune et il appartient à l'école publique, accessible à tou·tes les élèves et à toutes les familles de contribuer par leur enseignement à leur pérennité pour éviter leur disparition et limiter les dérives possibles dans l'enseignement privé.
La loi Molac a permis de poser la question d'une action volontariste pour les faire vivre.
Mais dans le contexte de baisse démographique qui touche notre académie couplé à des choix austéritaires , force est de constater que l'enseignement des langues, régionales comme vivantes, souffre de plus en plus. La mise en concurrence de fait de celles-ci et de celles-là nuit à toutes les langues. Nos continuons donc à demander des moyens fléchés pour les langues régionales sans que ceux-ci soient redéployés d'autres langues ou disciplines. Nous pensons en particulier au néerlandais .
Par ailleurs , dans un contexte de développement continu des replis identitaires et des manifestations multiples de rejet de l'Autre , dans notre académie aussi , nous rappelons que nous continuerons à combattre pour les langues régionales toute conception identitaire , de repli sur soi et sur un passé fantasmé et défendrons toujours une vision humaniste d'ouverture aux autres et au monde de langues régionales accessibles à toutes et tous dans l'enseignement au public , avec encore une fois des moyens dédiés et une formation des personnels à la hauteur.

CONSEIL ACADÉMIQUE
DES LANGUES RÉGIONALES
19 juin 2025

Déjà, lors du Conseil Académique des Langues Régionales de janvier dernier, le contexte national et international nous semblait pour le moins alarmant. Autant dire que les choses n'ont guère évolué positivement depuis : la situation budgétaire ne s'est pas améliorée, loin s'en faut, et les tensions à tout niveau se sont particulièrement aggravées. Or on sait combien ce terreau est fertile pour les tentations de repli identitaire et les dérives radicales qui en découlent immanquablement. Par ailleurs, les deux drames épouvantables de Nantes et de Nogent ont secoué non seulement la communauté éducative mais aussi l'ensemble de la société. Ils viennent douloureusement rappeler combien l'état de santé mentale de nos jeunes est préoccupant. Les professionnels de l'éducation s'en sont rendu compte depuis bien longtemps et alertent régulièrement sur le coût réel des fausses économies dans les domaines de l'éducation et de la prévention. Les ressources humaines n'ont jamais si bien porté leur nom et toute l'intelligence artificielle du monde ne pourra compenser l'absence de professionnels investis sur le terrain pour repérer, évaluer et prévenir autant que faire se peut les situations problématiques.

Le lien avec la promotion et l'enseignement des langues régionales peut sembler ténu sinon incongru. Mais quand on parle de « quête de sens », « transmission des valeurs », « liens intergénérationnels », « relation à autrui », « empathie », « construction de la pensée », « estime de soi », « fierté », « ouverture d'esprit », « curiosité intellectuelle » comme autant d'éléments structurants constitutifs d'une identité épanouie et non excluante, on comprend que l'apprentissage d'une langue régionale ne peut qu'y contribuer positivement.

La stigmatisation des langues vernaculaires pendant des décennies voire davantage, au profit d'une langue nationale qui n'aurait, pourtant, pas pâti d'un bilinguisme naturel, aura été une erreur historique d'un État centralisateur peu soucieux alors de la diversité linguistique et de son apport. L'erreur est réparée aujourd'hui, mais les séquelles sont considérables. C'est tout à l'honneur des militants passionnés et des professionnels de l'Éducation Nationale de relever le défi qui est le nôtre aujourd'hui. Les chiffres qui nous ont été transmis témoignent, certes, de la volonté à l'œuvre, mais ils restent encore confidentiels. Une montée en charge significative sera à terme nécessaire pour sécuriser les parcours et la continuité pédagogique. Cela passe par une communication accrue envers le public, une valorisation des élèves et des professeurs investis dans cet enseignement, une formation renforcée de ces derniers et la mobilisation de tous les leviers susceptibles de populariser un peu plus l'idée qu'une langue régionale s'apprend et a la même légitimité que les autres disciplines.

La conservation de ce patrimoine vivant et son développement supposent donc que davantage d'enseignants s'emparent du sujet et s'inscrivent dans une démarche de formation. Encore faut-il les convaincre du bien-fondé de l'entreprise quand les exigences du métier augmentent à mesure que son attractivité décline. Convaincre les parents est une autre condition pour que la relance de la pratique d'une langue régionale puisse aboutir. Il ne doit ni s'agir d'un quelconque effet de mode ou, au contraire, de l'envie de se singulariser. L'Unsa-Éducation s'opposera d'ailleurs toujours à la tentation du séparatisme scolaire ou d'un repli identitaire instrumentalisant cet apprentissage pour en faire une option élitiste.

Le picard et le flamand occidental ont l'opportunité de se développer désormais dans le cadre de l'Éducation Nationale. Les objectifs sont louables, l'enthousiasme de ceux qui s'y engagent est encourageant. Il revient aux différents acteurs et partenaires de relever ce défi pour populariser et valoriser le multilinguisme.

CALR du 19/06/2025

Madame la Rectrice, mesdames, messieurs, les membres du CALR,

Mevrouwe Sophie Béjean, in me naeme en de naeme van de Akademie voor Nuuze Vlaemsche Taele, je zyt welekommen in nuuze Streeke.
Madame Sophie Béjean, en mon nom et en celui de l'Institut de la Langue Régionale Flamande, je vous souhaite la bienvenue dans notre Région.

Vous connaissez la question de l'enseignement des langues régionales dans l'Enseignement public pour l'avoir gérée dans le cadre de votre précédente affectation.
La particularité de notre territoire est d'avoir intégré récemment les textes officiels de l'Education Nationale tant pour le flamand occidental que pour le picard.
Les défis que nous avons à relever ensemble comme nous avions commencé à le faire avec votre prédécesseure sont celui du recrutement des maîtres, de leur formation afin de les mettre à niveau, de la création des diplômes universitaires, de la formation continue pour celles et ceux qui ont déjà rejoint les rangs des enseignants de flamand occidental, de la création d'un plan de déploiement de l'enseignement scolaire tant au niveau des écoles que des collèges et lycées, de la création du matériel pédagogique et, pour ce qui nous concerne, de la participation au futur Office Public du Flamand Occidental qui devrait voir le jour prochainement.
Voilà un beau programme.

Vous pourrez compter sur notre collaboration active et positive comme nous avons déjà pu le démontrer. Nous comptons également sur vous et vos équipes pour poursuivre nos travaux de la manière la plus efficace possible pour le bien des élèves, collégiens et lycéens ainsi que de leurs enseignants.
Nous vous souhaitons le meilleur sous le soleil de notre belle région.

Prise de parole ARLP au CARL du 19/06/25

No Dame,

Os sonme fin bénaches ed vos rakeuiller din no payis d'ches heuts d'France, qu'in aplot core Nord-Pas de Calais-Picardie, vos qu'vos vénez d'in payis d'in bas. Os n'sérez pon pierdue par ichi à keuse qu'achteure no solé i darde arde parel èqu din l'Sud, pi qu'nousautes os avons auchi deus parlaches din l'flamind dé l'west pi no picard. Adon, os adzirons d'ekmincher insanne in biau ouvrage pou nos intersuire chl'écolache du picard pour zz'alieuves pi l'fourmacion d'ches maristers.

Os savez qu'gramint d'gins is paltte picard, pi même Asterix ! Adon, os alez vir qu'ichi l'picard i est tout partoute, pi seurtoute din l'keur ed chés gins.

L'ARLP souhaite sincèrement continuer la belle collaboration qui a été engagée depuis 2022 avec les services du rectorat de Lille. Elle continuera de se tenir à vos côtés en apportant, dans toute la mesure du possible, son expertise, son réseau et bien sûr sa volonté de développer l'enseignement du picard dans notre belle région.

On peut déjà se féliciter :

Des journées de formation régionale « situation d'apprentissage en langue vivante régionale », puisque les quatre enseignants formés sont du 59 et 62

De l'existence de deux enseignants déchargés et nous espérons, bien sûr, qu'il y en aura davantage à l'avenir sur d'autres territoires

Du poste de vacataire attribué à Axel Gaudrat qui prend la suite de France Avisse salariée de l'Agence

Ce qui nous préoccupe :

Le déséquilibre entre le Nord et le Pas-de-Calais, dont nous sommes certain qu'il va se résorber très prochainement.

La question de la continuité école/collège (Berck et Aulnoy les Valenciennes, et aussi, dans une moindre mesure, dans le Ternois), collège/lycée

Ce que nous souhaitons :

Continuer les formations des enseignants en leur amenant des compétences linguistiques et culturelles, peut-être les proposer au PAF

Réunir un groupe de travail académique (enseignants et ARLP) pour l'élaboration d'un référentiel, de matériel pédagogique et d'un manuel ?

Travailler à la continuité école/collège et collège-lycée : pourquoi pas expérimenter une option picard en seconde ?

Expérimenter également un enseignement du picard en milieu urbain, par exemple sur la métropole lilloise en rappelant que le Lillois Alexandre Desrousseaux, l'auteur du « P'tit Quinquin » fait partie des auteurs qui ont été retenu dans l'anthologie qui a été présenté début juin à Amin Maalouf dans le cadre de l'introduction de l'étude des littératures en langue régionale dans les cours de français.

L'Agence souhaite vivement travailler en étroit partenariat avec le Rectorat à la fois pour la diffusion d'information sur l'enseignement du picard, sur la formation des enseignants à la langue et à la littérature, mais aussi sur du matériel pédagogique. Ce travail pourrait trouver sa place dans une convention avec le Conseil régional qui reste en suspens à ce jour.